



Document de discussion

Services municipaux partagés

Parc national du Canada du Mont-Riding

Examen 2007 du plan communautaire de Wasagaming

Contexte :

Wasagaming et la collectivité d'Onanole, dans la municipalité rurale (MR) du parc, fournissent toutes deux une gamme variée de services municipaux aux résidents saisonniers, aux résidents à l'année et aux entreprises commerciales. Compte tenu de la proximité des deux localités, il semble raisonnable qu'elles partagent la prestation de ces services afin d'en tirer des avantages économiques, sociaux et environnementaux. Parmi les services visés, citons l'alimentation en eau potable, l'épuration des eaux usées, la collecte des ordures et le recyclage, l'entretien des routes, la protection des bâtiments contre l'incendie et l'élimination des déchets solides.

Parcs Canada et la MR ont déjà conclu des ententes officielles pour la prestation de certains de ces services, mais celles-ci doivent probablement être mises à jour. La Wasagaming Tenants' Association appuie la conclusion de ces ententes, en raison de leurs avantages économiques et environnementaux, et elle encourage Parcs Canada à actualiser les ententes existantes et à en conclure de nouvelles.

Les paragraphes qui suivent fournissent des détails sur ces services ainsi que sur les ententes actuelles ou celles qui pourraient être conclues.

Eau potable

Parcs Canada a amélioré le système de traitement de l'eau de Wasagaming en 2004-2005 au coût d'environ 5 millions de dollars, afin de répondre aux normes du gouvernement fédéral et de l'Agence Parcs Canada. En 2004, il a signé avec la MR un protocole d'entente en vertu duquel il accepte de lui fournir de l'eau potable sûre selon la formule du recouvrement des coûts. Il reste encore à conclure une entente officielle sur les services

d'approvisionnement en eau.

Le centre de villégiature Elkhorn Resort tire son eau potable de la station de traitement de Parcs Canada en vertu d'une entente de services particulière.



Étangs d'eaux usées à Wasagaming

Épuration des eaux usées

Les eaux de surface et les eaux souterraines du bassin du lac Clear présentent de fortes concentrations de nutriments, en raison de déficiences dans les systèmes d'élimination des effluents à l'intérieur et à l'extérieur du parc national. Ces nutriments pourraient menacer l'intégrité écologique à long terme du bassin du lac Clear. Les systèmes défectueux pourraient aussi avoir des impacts sur le bien-être socioéconomique des résidents du secteur.

Pour faciliter le règlement de ces enjeux, Parcs Canada a terminé la conception et la construction de la phase I d'un projet visant à améliorer la station d'épuration des eaux usées de Wasagaming. La phase II devrait débuter en 2008-2009. Les travaux auront pour effet d'accroître la capacité de l'installation afin de permettre le

traitement d'effluents issus de certains secteurs de la MR.

Parcs Canada a signé un accord de principe pour traiter les effluents de l'Elkhorn Resort, et il est prêt à conclure une entente supplémentaire avec la MR afin de traiter les effluents d'autres secteurs de la collectivité d'Onanole.

Élimination des déchets solides et recyclage

Parcs Canada a déjà conclu une entente officielle pour partager la prestation de services de recyclage avec des collectivités avoisinantes par l'intermédiaire du South Mountain Waste Management Group. De plus, Wasagaming utilise actuellement la décharge de la MR selon la formule du recouvrement des coûts. Cette entente de service a pris fin en 2001, et il faut en négocier une nouvelle.

Pour les déchets solides, Parcs Canada préférerait une entente élargie axée sur une approche concertée, de manière à se doter d'un programme plus efficient qui atteint des objectifs de gérance environnementale. Il pourrait profiter des négociations entourant la nouvelle entente de service pour discuter d'autres questions à venir, telles que le déplacement de la décharge actuelle vers des installations régionales lorsque celle-ci aura atteint sa pleine capacité.

Collecte des ordures

Parcs Canada fournit actuellement des services de collecte des ordures aux résidents et aux entreprises de Wasagaming. Même s'il négocie actuellement une nouvelle entente sur les déchets solides, Parcs Canada a accepté d'assurer la collecte des ordures d'un certain nombre d'entreprises et de lotissements de la MR selon le principe du recouvrement des coûts.

Protection des bâtiments contre l'incendie

En vertu d'une entente de longue date, la MR offre des services de protection contre l'incendie à Wasagaming selon la formule du recouvrement des coûts. Cette entente est en cours d'examen.

Facteurs à considérer :

- Le partage des services municipaux aidera Parcs Canada à atteindre ses objectifs liés à l'absence d'impacts nets sur l'environnement et à la gérance environnementale;
- Les services municipaux partagés devraient réduire le coût des services, éliminer le double emploi et procurer des avantages financiers à tous les utilisateurs : Parcs Canada, les preneurs à bail, les titulaires de permis de Wasagaming, la MR et ses résidents;
- Les services municipaux partagés pourraient servir de base économique pour permettre à Wasagaming d'accéder à l'autonomie;
- La conclusion d'ententes pour les services municipaux pourrait déboucher sur de nouveaux partenariats qui rehausseront la qualité de vie dans les deux collectivités.

Enjeu :

Même s'il existe des mécanismes législatifs fédéraux qui permettent la conclusion d'ententes avec d'autres administrations pour la prestation de services municipaux, le plan communautaire de 2000 ne renferme aucune orientation stratégique précise pour la conclusion de ces ententes.

Questions

1. Appuyez-vous une modification au plan communautaire qui mandate Parcs Canada d'élaborer des ententes de services municipaux avec d'autres administrations, telles que la MR du parc?
2. Quelles ententes devrions-nous conclure?
3. Devrions-nous conclure des ententes pour d'autres services municipaux?